

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 15210

Numéro SIREN : 398 984 336

Nom ou dénomination : A FELIX

Ce dépôt a été enregistré le 23/03/2018 sous le numéro de dépôt 22584



20180225842017

DATE DEPOT : 23/03/2018

N° DE DEPOT : 22584

N° GESTION : 1994B15210

N° SIREN : 398984336

DENOMINATION : A FELIX

ADRESSE : 56 RUE DES ABBESSES 75018 PARIS

MILLESIME : 2017

A.FELIX

Société Par Actions Simplifiée au capital de 7 622.45 €

Siège social : 56 Rue des Abbesses
75018 PARIS

398 984 336 RCS PARIS

Greffier du Tribunal de
Commerce de Paris

26 MAR. 2018

22584
numéro de dépôt

TEXTE DE LA DECISION SUR L'AFFECTATION DU RESULTAT

PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE

AUX TERMES DU PROCES-VERBAL EN DATE DU 20 MARS 2018

DEUXIEME DECISION

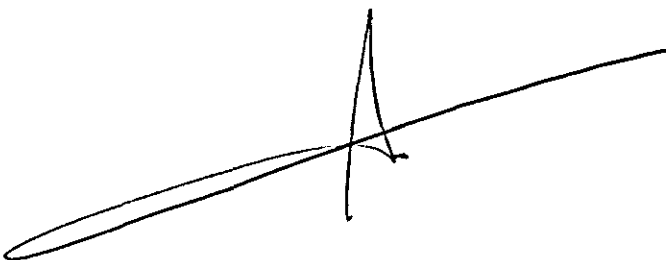
L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2017, s'élevant à 91 078.04 €, de la manière suivante :

- au compte "Autres réserves" 91 078.04 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associé unique rappelle le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents :

Date de clôture	Dividendes	Montant éligible à l'abattement de 40 %	Montant non éligible à l'abattement de 40 %
30/09/2016	0	/	/
30/09/2015	0	/	/
30/09/2014	87 000	/	87 000

Pour copie conforme



À l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.FELIX relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conduit à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Dijon, le 12 mars 2018

EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT

Eric GABORIAUD

Commissaire aux Comptes Associé

A large, stylized handwritten signature in black ink, written over the printed name and title of the expert.

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2017	Net 30/09/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire	15 245		15 245	15 245
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	13 047	8 292	4 756	5 482
Autres immobilisations corporelles	136 492	119 208	17 284	20 083
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	8 000		6 000	8 000
Prêts				
Autres immobilisations financières	10 286		10 286	10 458
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	181 070	127 500	53 570	57 268
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	120 921		120 921	122 897
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	82 433		82 433	51 066
Autres créances	50 060		50 060	90 339
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	68 261		68 261	29 195
Charges constatées d'avance (3)	6 711		6 711	6 641
TOTAL ACTIF CIRCULANT	328 386		328 386	300 139
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	509 456	127 500	381 956	357 407
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			5 076	6 650

Bilan Passif

	30/09/2017	30/09/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	7 622	7 622
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	762	762
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	135 013	71 311
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	91 078	63 702
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	234 476	143 397
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	61 328	85 577
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 311	31 973
Dettes fiscales et sociales	48 291	37 251
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 551	59 208
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	147 481	214 009
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	381 956	357 407
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	147 481	214 009
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	30/09/2017	30/09/2016
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	837 907	791 615
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)		
Chiffre d'affaires net	837 907	791 615
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	4 621	3 571
Autres produits	4	10
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	842 532	795 197
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	307 773	314 702
Variations de stock	1 976	-9 310
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	257 428	258 890
Impôts, taxes et versements assimilés	9 408	7 914
Salaires et traitements	96 076	104 709
Charges sociales	28 615	23 454
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	9 455	9 068
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	13 710	13 800
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	724 440	723 226
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	118 092	71 971
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	4 451	8 969
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	4 451	8 969
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	1 264	344
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	1 264	344
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	3 188	8 625
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	121 280	80 596

Compte de résultat (suite)

	30/09/2017	30/09/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	35	180
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	35	180
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-35	-180
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	30 167	16 714
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	846 984	804 166
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	755 906	740 464
BENEFICE OU PERTE	91 078	63 702
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	1 264	344

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU A.FELIX

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2017, dont le total est de 381 956 EURO
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 91 078 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 05/02/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2017 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2016-07 du 26/12/2016 applicable aux exercices clos le 31/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel et outillage industriels : 3 à 8 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 7 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,55 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE 2017)

Les engagements sont évalués en application de la recommandation ANC 2013-02. A ce titre, la méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode 1.

Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 6 462 EURO (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 5 076 EURO) a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	15 245			15 245
Immobilisations incorporelles	15 245			15 245
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	11 738	1 309		13 047
- Installations générales, agencements aménagements divers	115 786			115 786
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	16 086	4 620		20 706
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	143 610	5 929		149 539
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	8 000			6 000
- Prêts et autres immobilisations financières	10 458	882	1 054	10 286
Immobilisations financières	16 458	882	1 054	16 286
ACTIF IMMOBILISE	175 313	6 811	1 054	181 070

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 258	2 035		8 292
- Installations générales, agencements aménagements divers	98 198	5 619		103 818
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 591	1 800		15 391
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	118 045	9 455		127 500
ACTIF IMMOBILISE	118 045	9 455		127 500

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 149 489 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Autres	10 286		10 286
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	82 433	82 433	
Autres	50 060	44 984	5 076
Charges constatées d'avance	6 711	6 711	
Total	149 489	134 128	15 362

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	27 926
Disponibilités	
Total	27 926

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 7 622,45 EURO décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 15,24 EURO.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	500	15,24
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	500	15,24

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 21/03/2017.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	63 702
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	63 702
Affectations aux réserves	63 702
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	63 702

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/10/2016	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/09/2017
Capital	7 622				7 622
Primes d'émission					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	762				762
Réserves générales	71 311	63 702			135 013
Réserves réglementées					
Report à Nouveau					
Résultat de l'exercice	63 702	-63 702	91 078		91 078
Dividendes					
Subvention d'investissement					
Provisions réglementées					
Total Capitaux Propres	143 397		91 078		234 476

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 147 481 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	61 328	61 328		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 311	34 311		
Dettes fiscales et sociales	48 291	48 291		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	3 551	3 551		
Produits constatés d'avance				
Total	147 481	147 481		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés	61 328			

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	1 284
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 388
Dettes fiscales et sociales	13 385
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	2 980
Total	23 016

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	6 711
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	6 711

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	837 907		837 907
Produits des activités annexes			
TOTAL	837 907		837 907

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 2 500 EURO

Honoraire des autres services : 0 EURO

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
79100000 – Transfert charges	4 621	
Transfert de charges d'exploitation	4 621	
Total	4 621	

Notes sur le compte de résultat

Parties liées

Charges financières :

- Rémunération du compte courant de la SARL AF PARTICIPATIONS au taux fiscalement déductible de 1.73 % au 30/09/2017 pour un montant de 1263.72 euros - charges de l'exercice.

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction :

- Les rémunérations des membres des organes de direction (SARL AF PARTICIPATIONS en sa qualité de Président de la SAS A. FELIX) ont représenté un montant de 160 000 euros - charges de l'exercice.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en EURO
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	4 820
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	4 820
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 4 820 EURO

Les engagements sont évalués en application de la recommandation ANC 2013-02. A ce titre, la méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode 1.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de formation, de reconstitution du fonds de roulement.

GREFFE

Comptes annuels

Période du 01/10/2016 au 30/09/2017

SASU A.FELIX

56 RUE des Abbesses
75018 PARIS

APE : 2670Z -
Siret : 39898433600014

M MAZARS

MAZARS DIJON

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'ordre des experts comptables
5 Avenue de la Découverte

21065 DIJON

Tél : 03.80.78.78.20

Fax : 03.80.78.76.21

Courriel : dijon@mazars.fr

Web :

 Sommaire

Etats de synthèse	3
Bilan Actif	4
Bilan Passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat (suite)	7
Annexe	9
Synthèse de l'Annexe	10
Règles et méthodes comptables	12
Notes sur le bilan	15
Notes sur le compte de résultat	22
Autres informations	24

Etats de synthèse

COPIE CERTIFIEE CONFORME

 Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2017	Net 30/09/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire	15 245		15 245	15 245
Fonds commercial (1)				
Autres Immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage Industriels	13 047	8 292	4 756	5 482
Autres Immobilisations corporelles	138 492	119 208	17 284	20 083
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres Immobilisés	6 000		8 000	6 000
Prêts				
Autres Immobilisations financières	10 288		10 286	10 458
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	181 070	127 500	53 570	57 268
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	120 921		120 921	122 897
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	82 433		82 433	51 066
Autres créances	50 060		50 060	90 339
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	68 261		68 261	29 195
Charges constatées d'avance (3)	8 711		6 711	6 641
TOTAL ACTIF CIRCULANT	328 388		328 386	300 139
Frais d'émission d'emprunt à étaier				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	509 456	127 500	381 956	357 407
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			5 076	8 650

Bilan Passif

	30/09/2017	30/09/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	7 822	7 622
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	762	762
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	135 013	71 311
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	91 078	63 702
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	234 476	143 397
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	61 328	85 577
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 311	31 973
Dettes fiscales et sociales	48 291	37 251
Dettes sur Immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 551	59 208
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	147 481	214 009
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	381 956	357 407
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	147 481	214 009
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

 Compte de résultat

	30/09/2017	30/09/2016
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	837 907	791 615
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)		
Chiffre d'affaires net	837 907	791 615
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	4 621	3 571
Autres produits	4	10
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	842 532	795 197
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	307 773	314 702
Variations de stock	1 976	-9 310
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	257 428	258 890
Impôts, taxes et versements assimilés	9 408	7 914
Salaires et traitements	98 078	104 709
Charges sociales	28 815	23 454
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	9 455	9 068
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	13 710	13 800
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	724 440	723 226
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	118 092	71 971
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	4 451	8 969
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	4 451	8 969
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	1 264	344
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	1 264	344
RESULTAT FINANCIER (V+VI)	3 188	8 625
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II-III-IV+V+VI)	121 280	80 596

Compte de résultat (suite)

	30/09/2017	30/09/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	35	180
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	35	180
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	35	180
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	30 167	18 714
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	846 984	804 166
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	755 906	740 464
BENEFICE OU PERTE	91 078	63 702
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	1 264	344

Annexe

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Règles et méthodes comptables	x		
- Faits caractéristiques		x	
- Actif Immobilisé	x		
- Détail des Immobilisations		x	
- Frais d'établissement		x	
- Frais de recherche et de développement		x	
- Fonds commercial		x	
- Intérêts immobilisés		x	
- Immobilisations en cours de production		x	
- Approche par composant		x	
- Estimation des titres Immobilisés de l'activité de portefeuille		x	
- Liste des filiales		x	
- Détail des amortissements		x	
- Tests de dépréciation des Immobilisations		x	
- Informations sur les stocks	x		
- Etat des échéances des créances	x		
- Produits à recevoir	(Synthèse)		
- Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
- Dépréciation des Immobilisations		x	
- Dépréciation des stocks		x	
- Dépréciation des créances		x	
- Dépréciation des valeurs mobilières		x	
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
- Composition du capital social	x		
- Parts bénéficiaires		x	
- Obligations convertibles échangeables		x	
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent	x		
- Tableau de variation des capitaux propres	x		
- Provisions réglementées		x	
- Provisions pour risques et charges		x	
- Etat des échéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
- Charges à payer	(Synthèse)		
- Passifs sans évaluation fiable		x	
- Primes de remboursement d'emprunts		x	
- Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
- Clause de réserve de propriété		x	
- Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
- Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
- Actions propres		x	
- Règlement des difficultés des entreprises		x	
- Charges constatées d'avance	(Synthèse)		
- Produits constatés d'avance		x	

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Ventilation du chiffre d'affaires net	x		
- Contrats à long terme		x	
- Frais accessoires d'achat		x	
- Informations sur les honoraires des commissaires aux comptes	x		
- Eléments imputables à un autre exercice		x	
- Opérations faites en commun		x	
- Résultat financier		x	
- Transferts de charges d'exploitation et financières	x		
- Transactions avec des parties liées	x		
- Eléments financiers concernant les entreprises liées			x
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		x	
- Eléments exceptionnels		x	
- Transferts de charges exceptionnelles		x	
- Base de l'impôt sur les sociétés		x	
- Impact des évaluations fiscales dérogatoires		x	
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x	
- Incidence des modifications votées entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes		x	
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôt		x	
- Intégration fiscale : Identité de la société tête de groupe		x	
- Evénements postérieurs à la clôture		x	
- Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		x	
- Effectifs		x	
- Droits Individuels à la formation (D.I.F)		x	
- Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux		x	
- Rémunération globale et par catégorie de dirigeants		x	
- Identité de la société mère consolidant les comptes de la société		x	
- Engagements financiers donnés	x		
- Autres opérations non inscrites au bilan		x	
- Engagements financiers reçus		x	
- Crédit-bail		x	
- Engagement de retraite	x		
- CICE	x		
- Aspects environnementaux		x	
- Tableau des cinq derniers exercices		x	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU A.FELIX

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2017, dont le total est de 361 956 EURO
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 91 078 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/01/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2017 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2016-07 du 26/12/2016 applicable aux exercices clos le 31/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel et outillage Industriels : 3 à 8 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel Informatique : 3 ans
- * Mobilier : 7 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,55 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE 2017)

Les engagements sont évalués en application de la recommandation ANC 2013-02. A ce titre, la méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode 1.

Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 6 462 EURO (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 5 076 EURO) a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	15 245			15 245
Immobilisations incorporelles	15 245			15 245
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	11 738	1 309		13 047
- Installations générales, agencements aménagements divers	115 766			115 766
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	16 086	4 620		20 706
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	143 610	5 929		149 539
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	6 000			6 000
- Prêts et autres immobilisations financières	10 458	882	1 054	10 286
Immobilisations financières	16 458	882	1 054	16 286
ACTIF IMMOBILISE	175 313	8 811	1 054	181 070

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 256	2 035		8 292
- Installations générales, agencements aménagements divers	98 198	5 819		103 818
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 591	1 800		15 391
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	118 045	8 455		127 500
ACTIF IMMOBILISE	118 045	9 455		127 500

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 149 489 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Autres	10 288		10 286
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	82 433	82 433	
Autres	50 060	44 984	5 076
Charges constatées d'avance	6 711	6 711	
Total	149 489	134 128	15 362

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres Immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	27 926
Disponibilités	
Total	27 926

Notes sur le bilan

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 7 622,45 EURO décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 15,24 EURO.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	500	15,24
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	500	15,24

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 21/03/2017.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	63 702
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	63 702
Affectations aux réserves	
Distributions	63 702
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	63 702

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/10/2016	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/09/2017
Capital	7 622				7 622
Primes d'émission					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	762				762
Réserves générales	71 311	63 702			135 013
Réserves réglementées					
Report à Nouveau					
Résultat de l'exercice	63 702	-83 702	91 078		91 078
Dividendes					
Subvention d'investissement					
Provisions réglementées					
Total Capitaux Propres	143 397		91 078		234 478

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 147 481 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	61 328	61 328		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 311	34 311		
Dettes fiscales et sociales	48 291	48 291		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	3 551	3 551		
Produits constatés d'avance				
Total	147 481	147 481		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés	61 328			

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	1 264
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 388
Dettes fiscales et sociales	13 385
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	2 980
Total	23 016

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	6 711
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	6 711

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	837 907		837 907
Produits des activités annexes			
TOTAL	837 907		837 907

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 2 500 EURO

Honoraire des autres services : 0 EURO

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
79100000 – Transfert charges	4 621	
Transfert de charges d'exploitation	4 621	
Total	4 621	

Notes sur le compte de résultat

Parties liées

Charges financières :

- Rémunération du compte courant de la SARL AF PARTICIPATIONS au taux fiscalement déductible de 1.73 % au 30/09/2017 pour un montant de 1263.72 euros - charges de l'exercice.

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction :

- Les rémunérations des membres des organes de direction (SARL AF PARTICIPATIONS en sa qualité de Président de la SAS A. FELIX) ont représenté un montant de 160 000 euros - charges de l'exercice.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en EURO
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	4 820
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	4 820
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 4 820 EURO

Les engagements sont évalués en application de la recommandation ANC 2013-02. A ce titre, la méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode 1.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de formation, de reconstitution du fonds de roulement.